Téléphonie Mobile Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :					
Opérateur	Bouygues	Arrdt	18 ^{eme}		
Nom de site		Numéro	T40636		
Adresse du site	Avenue du Boulevard de la Chapelle	Hauteur	25m		
Bailleur de l'immeuble	SNCF	Destination	Pylone		
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G (800/900/1800/2100/2600MHz)				
Complément d'information					
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui		

Calendrier de suivi du dossier		
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	29/01/2018	
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	16/02/2018	
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	29/03/2018	

Objet de la demande				
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'évolution de son réseau, BOUYGUES TELECOM souhaite installer un relais de radiotéléphonie sur le pylône GSM-R existant situé da les emprises SNCF situé Avenue du Boulevard de la Chapelle, afin de répondre aux attentes de ses abonnés en étendant son offre Haut Débit 4G cela dans le but de maintenir la qualité de la couverture réseau du quartie			
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.			
Tilts (degrés)	6°			
Incidence visuelle				
Intégration de l'antenne	Les antennes seront des antennes panneaux			
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied du pylône à l'équivalent de l'existant.			
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	20.90m			

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :						
Date de l'avis	Avis favorable	Avis défavorable				
Motivation de l'avis						

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Aucun établissements particuliers dans un rayon de 100m

À 1,5 m du sol, le niveau maximal simulé est compris entre 1-2 V/m





Rayon 25m

Simulation et conformité au seuil de la Charte



Légende Sévin Trans anno v/m: Trans 4 m 5 V/m. Erbo 3 ord V/m. Erbo 2 ord V/m. Erbo 2 ord V/m. Erbo 2 ord V/m. Erbo 2 ord V/m.

L'ESTIMATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Légende

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 0-1 V/m. La hauteur correspondante est de 4.5 m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 1.5 m.





Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 1-2 V/m	entre 0-1 V/m	entre 1-2 V/m
Hauteur	13.5 m	4.5 m	1.5 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté:



Vue des Azimuts

Azimut 1°:



Azimut 2°:



Azimut 3°:

